

Mécénat pour l'innovation

Afin de financer des équipements de rééducation à la pointe de la technologie, le pôle de Médecine physique et de réadaptation (MPR) du CHU de Nantes a lancé une grande campagne de mécénat dans le cadre d'un partenariat public-privé.



Le Lokomat, dispositif de rééducation de la marche actuellement utilisé sur le plateau technique du pôle MPR, doit être complété d'ici 2024 par d'autres innovations à la pointe dans une future salle "rééducation du mouvement et de la posture".

Depuis l'achèvement de sa première phase de restructuration, il y a un an exactement, le très connecté pôle de Médecine physique et de réadaptation (MPR) neurologique du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes est innovant. Il le sera encore plus lorsque la seconde partie de son plateau technique aura été livrée. En effet, l'extension comportera une salle "rééducation du mouvement et de la posture", où les

grands blessés moteurs des membres inférieurs pourront réapprendre à se tenir debout grâce à des systèmes de récupération de la marche et de l'équilibre à haute technologie intégrée.

Une chance technologique

Cette salle accueillera d'abord le Lokomat, dispositif de thérapie locomotrice robotisée déjà à disposition des kinésithérapeutes du pôle MPR. Deux autres équipements encore jamais utilisés en

France doivent venir le compléter : un système multidirectionnel de marche au sol avec un harnais de suspension et un système de marche sur tapis dynamique associé à un environnement de réalité virtuelle. Un exosquelette autoporté pourrait aussi à terme venir assister les patients. Autant d'équipements aux fonctionnalités ajustables selon les capacités de récupération de chacun. « Ces technologies permettent de travailler en sécurité et très

précocement à la fois la qualité de la marche, les relevés de sol, les transferts assis debout, décrit Myriam Sarda, cadre de santé responsable du plateau technique de rééducation. *C'est vraiment une chance d'avoir à disposition de tels outils de rééducation, à la fois pour les patients neuro-lésés lourds et pour les professionnels.* » Des outils aussi rares que précieux, très efficaces pour les patients mais très onéreux pour un établissement public déjà chargé de financer bâtiment et équipements de base.

Fonds complémentaires

« Dès le départ du projet, je me suis engagée auprès de la direction du CHU à aller chercher des financements complémentaires auprès de mécènes pour aller le plus loin possible dans l'offre de prise en charge. Le partenariat public-privé permet d'avancer plus vite », confie la Dre Brigitte Perrouin-Verbe, cheffe du pôle MPR dont la détermination est à l'origine de tout le projet. Cette levée de fonds a été confiée au fonds de dotation du CHU de Nantes. « Cette campagne de mécénat "Agissez pour le grand handicap", lancée depuis 2019, est la plus importante que notre structure ait jusqu'ici mise en œuvre », souligne la chargée de mission mécénat du CHU Bénédicte Hérissey, insistant sur « la traçabilité, la transparence et la charte éthique » au fondement de la démarche.

Le parrain du pôle, Philippe Pozzo di Borgo, a permis la mise en contact avec les deux principaux donateurs, deux chefs d'entreprise généreux – Bruno Hug de Larauze et Alain Mustière –, qui ont à leur tour passé le message à d'autres patrons. Le réseau des chefs d'entreprise ambassadeurs du handicap de Loire-Atlantique s'est lui aussi engagé via ses adhérents. Dons et promesses ont pour l'instant atteint un million d'euros, soit la moitié du total espéré. Ces fonds ont déjà permis de financer l'habillage du hall d'intégration, un handi-babyfoot ou encore un simulateur de conduite. La campagne continue pour permettre l'achat d'ici 2024 des équipements de pointe de la salle de récupération de la marche.

» Texte et photos : Armandine Penna



Ancien patient du pôle MPR, Morgan Lavaux a créé Gaspard, dispositif de prévention des escarres qui devrait être validé par une étude clinique du CHU de Nantes.

Une start-up "incubée" au pôle MPR

Morgan Lavaux, chef d'entreprise de 33 ans, est sans aucun doute un expert du produit qu'il a inventé. Victime d'un accident de Flyboard en 2013 qui l'a rendu partiellement tétraplégique, il a passé deux ans en rééducation au pôle MPR du CHU de Nantes. « C'est là-bas que j'ai pu observer tous les problèmes auxquels étaient confrontées les personnes en fauteuil roulant, notamment les risques d'escarres, et que j'ai eu l'idée du dispositif Gaspard », décrit le jeune entrepreneur. Ce dispositif intelligent, constitué d'un tapis de capteurs, se positionne sous le coussin anti-escarre sur lequel s'assoient les personnes. Elles sont prévenues via une application installée sur leur smartphone si un positionnement inadapté risque d'entraîner des escarres. 1500 dispositifs e-santé de ce type ont été fabriqués dans la région et vendus depuis deux ans. « Il existait déjà des systèmes de prévention, mais le sien est particulièrement astucieux », soutient la Dre Brigitte Perrouin-Verbe, persuadée de la pertinence de l'invention de son ancien patient. C'est donc tout naturellement qu'un partenariat s'est engagé avec la direction de la recherche clinique du CHU de Nantes. Une étude clinique doit commencer à partir de janvier sur deux ans, en collaboration avec le pôle MPR de Nantes et d'autres centres de rééducation : 242 patients doivent tester Gaspard dans ce cadre. « L'enjeu, comme le souligne Morgan Lavaux, est de prouver l'efficacité de mon innovation et que ceux qui s'en servent puissent obtenir une prise en charge par la Sécurité sociale. »